

[Text]

I want to pursue the matter of chronic care beds with the minister and Mr. Broadbent. If you go to any city in Canada there is a waiting list as long as your arm for chronic care beds. Some of them will be veterans, but not a high proportion. What is going on in the course of negotiations for increasing the number of chronic care beds? Is your department offering to help with capital funding or operational funding or per diem costs for a certain number of beds in any given location? What are you offering to the provinces by way of getting more chronic care beds for veterans?

Mr. Merrithew: I will ask the deputy to reply to that. But you should understand that there is a very unequal kind of demand on those beds no matter where you go. It is not a line-up in every area in Canada. For example, in Fredericton, New Brunswick, there are vacant beds. It is under-utilized. In a wing of the London Psychiatric Institute they have 110 beds, of which only 50% are utilized. This means the ratio of health care workers to the vet is about 2:1. Secondly, many of them are not really psychiatric patients. So it depends on where you go.

I am going to ask the deputy to come in on that. But it is not automatic, Les, that there is a big line-up everywhere.

Mr. Benjamin: Your negotiations would be different with each province.

Mr. Merrithew: Absolutely. Yes, their needs are totally different.

Mr. Broadbent: I will add to what my minister has said, with the preamble that I have to be very careful, Mr. Benjamin. The negotiations, once they become conducted in public, take on a somewhat different appearance.

The minister has gone to each province, indicating the number of beds we are interested in having for a 20-year period, the period of peak demand. The federal government is prepared to make a healthy, capital contribution towards such beds. In the vast majority of provinces the operating costs for contract beds are borne by the provinces. That does not happen in every province. I think that is about as far as I can go in terms of giving you a feel for the approach.

Mr. Benjamin: Is there any contribution to capital costs?

Mr. Broadbent: Oh, yes, sir.

The Chairman: Thank you, Mr. Ferland.

[Translation]

J'aimerais revenir avec le ministre et M. Broadbent sur la question des lits pour soins chroniques. Dans n'importe quelle ville du Canada, il existe aujourd'hui une liste d'attente longue comme le bras pour des lits de soins chroniques. Dans certains cas, la demande vient d'anciens combattants, mais je crois que le pourcentage n'est pas très élevé. Que se passe-t-il donc au niveau des négociations visant à augmenter le nombre des lits de soins chroniques? Votre ministère va-t-il proposer d'octroyer des subventions d'équipement ou des subventions d'exploitation ou bien de payer les coûts journaliers d'un certain nombre de lits, dans certains endroits du pays? Qu'allez-vous offrir aux provinces afin que les anciens combattants puissent bénéficier d'un plus grand nombre de lits de soins chroniques?

M. Merrithew: J'aimerais demander au sous-ministre de répondre à cette question. Vous devez cependant comprendre que la demande pour ce type de lits est très inégale, et varie beaucoup d'un endroit à l'autre du Canada. Il n'y a pas de listes d'attente partout. Par exemple, il y a des lits vides à Fredericton (au Nouveau-Brunswick). Les lits sont sous-utilisés. Autre exemple, dans une des ailes de l'Institut psychiatrique de London, 50 p. 100 seulement des 110 lits sont occupés. Cela veut dire que le ratio du nombre des travailleurs de la santé par rapport à celui des anciens combattants est de l'ordre de 2 pour 1. Deuxièmement, nombre d'entre eux ne sont pas vraiment des patients psychiatriques. Tout dépend de l'endroit où vous allez.

J'aimerais demander au sous-ministre de vous répondre là-dessus. Mais il n'y a pas automatiquement une liste d'attente partout, Les.

M. Benjamin: Vous devriez avoir une base de négociations différente pour chaque province.

M. Merrithew: Absolument. C'est vrai que les besoins sont totalement différents.

M. Broadbent: Je voudrais ajouter quelques mots à ce qu'a dit mon ministre, mais je serai cependant très prudent, monsieur Benjamin. À partir du moment où des négociations sont menées en public, elles prennent un tour un peu différent.

Le ministre s'est rendu dans chaque province, et il a indiqué le nombre de lits que nous souhaitons avoir pour une période d'une vingtaine d'années, c'est-à-dire quand la demande sera la plus forte. Le gouvernement fédéral est prêt à apporter une contribution importante en capital, pour que l'on puisse atteindre le nombre de lits requis. Dans la majorité des provinces, les coûts d'exploitation des lits obtenus par contrat sont assumés par les provinces. Cela n'est pas le cas partout. Je crois que c'est tout ce que je puis vous dire là-dessus.

M. Benjamin: Prévoit-on une contribution pour les coûts d'immobilisation?

M. Broadbent: Oui, monsieur.

Le président: Merci, Monsieur Ferland.